

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	ARKEMA Pierre-Bénite
Adresse de l'établissement	ARKEMA Rue Henri Moissan BP 20 69491 Pierre-Bénite Cedex
Activité de l'établissement :	L'établissement ARKEMA est spécialisé dans la fabrication de produits dérivés de la chimie du fluor. Elle produit des gaz fluorés Forane® et un polymère de spécialité, le polyfluorure de vinylidène (PVDF) Kynar®. Les fabrications de l'usine trouvent des applications dans plusieurs secteurs : le bâtiment, les énergies renouvelables, la climatisation, l'électronique, le génie chimique, l'automobile ou encore la pharmacie, etc.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	RAS
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Le scénario majorant PPI de l'établissement est la déchirure de l'enveloppe d'une citerne de gaz toxique.</p> <p>Les activités de l'établissement peuvent générer en cas d'accident des effets toxiques, thermiques et de surpression.</p> <p>Vis-à-vis des habitations situées à proximité de l'établissement, seuls les effets toxiques et de surpression irréversibles pourraient être ressentis en cas d'accident majeur.</p> <p>Les effets toxiques seraient générés par les ateliers de fabrication du Trifluorure de Bore (BF3), par l'atelier de production de Forane® 142b, par l'installation de distribution de chlore, par l'atelier de production de Fluorure de Vinylidène (VF2) et par les installations de stockage et de distribution de fluorure d'hydrogène ou de chlorure d'hydrogène.</p> <p>Les effets de surpression irréversibles seraient quant à eux générés par l'activité de stockage d'isoconteneurs de gaz inflammables liquéfiés et l'atelier de production de VF2.</p>
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Dans l'établissement ARKEMA de Pierre-Bénite, les principaux risques identifiés sont liés aux produits mis en œuvre dans les installations de production, les réservoirs de stockage ainsi que les tuyauteries d'interconnections entre les installations de production et les stockages. Les opérations de chargement et de déchargement de wagons citernes et d'isoconteneurs peuvent également être à l'origine de situations accidentelles.</p> <p>Ces produits présentent des dangers dus à leur caractère inflammable ou毒ique.</p> <p>Parmi l'ensemble des scénarios d'accident envisagés dans les études de dangers, les accidents dont les effets sont susceptibles d'atteindre les habitations riveraines sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fuite sur une tuyauterie ou un équipement des ateliers de production de gaz fluorés (BF3, Forane® 142b), de production de VF2, de distribution de chlore, ou de stockage / distribution fluorure d'hydrogène ou de chlorure d'hydrogène pourrait être à l'origine de la dispersion dans l'air d'oléum, de BF3, de chlore, de fluorure d'hydrogène ou de chlorure d'hydrogène. • De même, une fuite sur un bac de stockage ou un isoconteneur de gaz inflammable liquéfié pourrait être à l'origine d'une explosion d'un produit inflammable (Forane® 142b, VF2).

D'une façon générale, les installations de l'établissement ARKEMA de Pierre-Bénite sont surveillées en permanence (24h/24, 7j/7) par du personnel qualifié, formé aux risques inhérents aux produits et aux procédés mis en œuvre.

Les différentes installations de production et de stockage sont conçues selon des normes et standards reconnus internationalement, dans le respect de la réglementation. L'établissement est autorisé à exploiter par arrêté préfectoral au titre de la réglementation des installations classées.

En termes de prévention, l'administration a reconnu le Service d'Inspection technique de l'établissement (SIR) pour le contrôle de la bonne tenue dans le temps des équipements, notamment ceux soumis à la réglementation (équipements sous pression).

Techniquement, les installations sont munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité tels que des capteurs, sondes, alarmes ainsi que des vannes automatiques, soupapes, disques de rupture permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur mais également de les mettre en sécurité. Ces dispositifs sont entretenus et régulièrement testés pour garantir leur bon fonctionnement.

Les installations sont opérées conformément à des procédures et à des modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels.

Enfin, le site est surveillé 24h/24 par des équipes de gardiennage et également des équipes d'intervention (pompiers postés) disposant de moyens internes de lutte contre les accidents.

A cet égard, des exercices internes sont périodiquement organisés pour entraîner le personnel, valider les procédures et tester les moyens d'intervention.

Un exercice avec le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours du Rhône (SDMIS 69) a lieu une fois par an dans les installations de l'établissement ARKEMA de Pierre-Bénite.

En outre, dans le cadre de la maîtrise de ses risques, l'établissement est engagé dans une démarche de certification externe depuis 2004. A ce jour, il est certifié suivant les normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 45001 (santé et sécurité au travail) et ISO 50001 (management de l'énergie).

Il dispose également d'une lettre de conformité IATF (qualité automobile) et d'une attestation de conformité au décret 2021-461.